

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

IPA-BENIN

**Centre Parlementaire
Canadien**



**FORMATION DES FONCTIONNAIRES PARLEMENTAIRES ET
LEADERS DE LA SOCIETE CIVILE EN SUIVI - EVALUATION
PARTICIPATIFS DES STRATEGIES DE REDUCTION DE LA
PAUVRETE**

SYNTHESE DES TRAVAUX

Cotonou, du 07 Mars au 15 Avril 2005

Journée du lundi 07 Mars 2005.

La session de formation des fonctionnaires parlementaires et des leaders de la société civile sur le thème « **suivi - évaluation participatifs des stratégies de réduction de la pauvreté** », organisé par l'Institut des Politiques Alternatives (**IPA**) du Bénin et le Centre Parlementaire Canadien (**CPC**), a eu lieu du lundi 07 Mars au vendredi 15 Avril 2005 à Cotonou et a connu la participation de 08 stagiaires venus du Burkina Faso, du Mali et du Rwanda dont 07 étaient présents à la cérémonie d'ouverture. La liste des participants est annexée au présent rapport.

I- OUVERTURE DE LA SESSION

La cérémonie d'ouverture de la session, animée par le Dr Paul OUEDRAOGO a eu lieu en quatre étapes :

La première étape a été celle des allocutions :

- Allocution de bienvenue du coordonnateur de IPA –Bénin.

Le Pr. Guy AJANOHOUN, a situé le cadre de déroulement de la présente session et a rappelé le rôle qui incombe aux fonctionnaires parlementaires dans le processus de réduction de la pauvreté.

- Allocution de M. Rasheed DRAMAN représentant du Centre parlementaire, qui d'entrée, souligne la question de la pauvreté comme étant une menace mondiale qui préoccupe particulièrement la Banque Mondiale, l'ONU...Il a ensuite précisé les trois points sur lesquels le programme africain de renforcement des parlementaires est axé :

- 1- La réduction de la pauvreté
- 2- La lutte contre la corruption, et
- 3- La lutte contre l'inégalité des sexes.

Il poursuit en évoquant le bureau ouvert par le Centre au Ghana, bureau qui s'occupe des questions de réduction de la pauvreté en Afrique.

Il conclut en remerciant le gouvernement Canadien pour son appui, les Autorités béninoises et enfin les participants à qui, il souhaite un bon séjour au Bénin.

- Allocution du représentant de l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), M. Tim Colby qui n'a fait qu'appuyer ses prédécesseurs

tout en soulignant que le grand travail revient aux fonctionnaires parlementaires qui sont permanents contrairement aux députés qui ont un mandat.

- Allocution de l'honorable Mathieu AHOUANSOU de l'Assemblée Nationale du Bénin, Rapporteur de la Commission des Finances.

C'est cette allocution qui a consacré l'ouverture de la session. Après son mot de bienvenue à l'endroit des participants, il leur a fait comprendre que ce rendez-vous est un rendez-vous du savoir et de la responsabilité. Un rendez-vous du savoir parce qu'il permettra aux participants d'acquérir des connaissances ; et de responsabilité parce qu'ils sont des fonctionnaires permanents. Ensuite il a exhorté les participants à ouvrir leurs cœurs et se rendre disponible pour qu'en partant d'ici, ils soient nantis des connaissances nécessaires pour aider les députés dans l'accomplissement de leur mission. Il conclut en restant convaincu qu'au bout de six semaines les participants seront suffisamment outillés pour la mise en œuvre de la responsabilité qui leur incombe. C'est sur cette note d'espoir que la session a été ouverte

La deuxième étape est celle des présentations.

Ici, le facilitateur a demandé aux participants de donner leurs profils et de se prononcer sur ce qu'ils attendent de la formation ou des craintes éventuelles. De façon générale, ils ont évoqué comme craintes que cette formation ne soit pas une formation de plus. En revanche, ils attendent de cette formation, l'acquisition des outils sur la conception d'un projet, sur l'évaluation des acteurs de la réduction de la pauvreté, sur l'appui des députés dans l'exercice de leur mission, sur l'engagement des populations et la clarification des concepts comme : Société Civile ; Pauvreté ; Coalition Parlement - Société Civile.

La troisième étape est celle de l'adoption du calendrier de la formation. Cette étape animée par le professeur Guy AJANOHOUN est consacrée à la présentation et à l'amendement du calendrier de la session. Il faut noter que le calendrier a été apprécié et adopté par l'assemblée.

La dernière étape a été celle d'un exercice proposé par le Dr Paul OUEDRAOGO sur le DSRP de chaque pays. Il a été question pour les participants de se regrouper par pays pour présenter les grandes lignes de leur DSRP suivant le canevas ci-après :

- Les principes fondamentaux ou principes de base,
- La démarche utilisée pour l'élaboration du DSRP,
- Les organes de mise en œuvre du DSRP,
- La description de la participation des acteurs de son élaboration et de sa mise en œuvre,

L'appréciation du suivi – évaluation (tout en insistant sur le cadre institutionnel).

Journée du mardi 08 Mars 2005.

Matinée

Présentation du module 1 : cadre conceptuel général

Le déroulement de ce module a commencé par l'introduction du professeur Guy AJANOHOON, et a abordé les points suivants: qu'est-ce que la pauvreté? qui sont les pauvres? les critères d'identification des pauvres, les perspectives historiques, la notion de responsabilité publique, les principes de base d'un DSRP, l'animation communautaire, genre et stratégie de la pauvreté, etc...

Section 1 : de la pauvreté.

Thème 1 stratégies de réduction de la pauvreté : perspectives historiques

L'accent a surtout été mis sur:

- 1. ce que c'est que la pauvreté ?**
- 2. les critères d'identification des pauvres.**
- 3. le concept et les principes de base d'un DSRP**
- 4. Les éléments principaux d'un DSRP**
- 5. Le cycle d'un DSRP**

Enfin, une lumière a été faite sur le 2^{ème} thème : le contexte de la pauvreté au Bénin. Mais avant cette présentation de M. DADE Augustin, le professeur AJANOHOON a demandé aux participants de faire l'état des lieux sur la pauvreté dans leur pays respectifs.

Soirée :

La soirée a été consacrée à l'initiation à l'informatique : module Word

Journée du mercredi 09 Mars 2005.

Matinée

- Il y a eu la restitution de l'exercice sur le DSRP de chaque pays.

DSRP MALI

I- Axes fondamentaux :

- Assurer le développement institutionnel, amélioration de la gouvernance et de la participation.
- Développement humain durable et renforcement de l'accès aux services de base.
- Développement des infrastructures de base et du secteur productif

II- Démarches utilisées :

- Etablissement d'un large dispositif de dialogue et d'échange au niveau du pilotage
- Participation d'un large éventail d'acteurs et de partis intéressés (partenaires sociaux, Société Civile...)
- Participation des collectivités décentralisées
- Enquêtes de perception auprès des populations pauvres
- Séminaires ateliers et vidéo conférence sur les thèmes spécifiques.

III- ORGANES DE MISE EN ŒUVRE

1. L'administration publique à travers ses structures
2. La Société Civile
3. Le Secteur privé

IV- PARTICIPATION DES ACTEURS

1. Formulation du suivi évaluation et du suivi de l'utilisation des ressources par la **CSLP (.....)**
2. Suivi du fonctionnement du mécanisme institutionnel
3. Implication de tous les acteurs de la mise en œuvre
4. Plaidoyer et action d'IEC sur les orientations stratégiques
5. Secteur privé et Société Civile pour le suivi et l'évaluation des étapes du processus et des activités programmées.

V- LE SUIVI EVALUATION

1. Comité d'organisation composant 09 Départements Ministériels et 07 composantes de la SC.
2. Commission mixte Mali – Partenaires au développement (cadre de dialogue)
3. Comité technique organisé en 11 groupes de travail

4. comité de pilotage composé de présidents de groupes thématiques et représentants de la SC et partenaires au développement
5. Secrétaire technique chargé de la mise en œuvre
6. Cellule technique de coordination du **CSLP** chargé de coordonner le fonctionnement de ce dispositif
7. Implication à la base
8. Institution de la République ; Assemblée Nationale ; Conseil Economique social et culturel
9. Médias
10. Secteur privé.

DSRP RWANDA

Axes fondamentaux :

1. Développement rural et transformation agricole
2. Développement humain (santé et éducation)
3. Développement des infrastructures économiques
4. Ressources humaines et renforcement des capacités
5. Développement du secteur privé
6. bonne gouvernance
7. questions multisectorielles (femmes et VIH, technologies...)

Démarches utilisées :

1. Identification de tous les acteurs
2. Séminaire préparatoire
3. Réunions d'organisation
4. Répartition en équipe de travail : secteur fondamental par secteur fondamental
5. Echanges sur le canevas général
6. Rédaction équipe par équipe
7. Rencontre de mise ensemble de rapports
8. Finalisation du DSRP par le Ministère, chef de file avec un comité restreint
9. Restitution et échanges d'observations
10. Intégration des observations
11. publication du DSRP en deux langues après approbation par les acquis de droit

ORGANES DE MISE EN ŒUVRE

- Ministère des Finances et de la planification économique à travers la Direction de la planification stratégiques et du suivi de la pauvreté ; La Direction de la stratégie macro économique et du budget ;
- Tous les Ministères surtout les Ministères techniques comparativement aux axes fondamentaux
- Bailleurs de fonds surtout le PNUD
- Secteur privé
- Société Civile : les collectifs d'ONG locales

DESCRIPTION DE LA PARTICIPATION

- Le gouvernement fait état de ses réalisations liées aux politiques axées sur les points stratégiques de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP)
- Le secteur privé rapporte aussi
- La Société Civile expose ses réalisations dans ses domaines d'interventions axés sur les points stratégiques de la SNRP.

SUIVI ET EVALUATION

- Ministère chef de file
- Les ministères techniques
- Bailleurs de fonds chef de file (PNUD)
- Société civile jusqu'aux organisations opérants à la base
- Secteur privé
- Les médias

DSRP BURKINA FASO

Axes fondamentaux

1. Accélération de la croissance
2. Amélioration accès aux services de base
3. Elargissement des opportunités (emploi et activités génératrices de revenus)

Démarches utilisées : Dialogues entre

1. Administration publique
2. Assemblée Nationale
3. Partenaires techniques et financiers (bailleurs de fonds, SC, Secteur privé)

ORGANES DE MISE EN ŒUVRE

1. Comité technique de suivi
2. Commissions thématiques
3. Cadre de concertation entre Gouvernement Bailleurs de fonds

PARTICIPATION DES ACTEURS

- Gouvernement à travers l'administration publique → élaboration, coordination et suivi.
- Partenaires techniques et financiers → élaboration, exécution et suivi

SUIVI ET EVALUATION

- Suivi du programme d'action
- Revue annuelle du programme
- Revue finale du programme
- Observatoire national de la pauvreté chargé du suivi des indicateurs

Ensuite la Section 2 : du DSRP a été présentée par le professeur
Cette section a abordé des thèmes comme

- DSRP : principes de base, cycle et contenu
- DSRP : une théorie du changement
- Processus DSRP et budget : problèmes essentiels et critiques

Soirée :

La soirée a été consacrée à l'initiation à l'informatique : module Excel

Journée du Jeudi 10 Mars 2005.

Matinée

Cette journée est consacrée à la section 3 du module 1 : l'évaluation.

Deux présentations du Prof. AJANOHOUN : l'une portant sur l'évaluation d'impact et l'autre sur les outils d'analyse d'impact sur la pauvreté, ont marquées cette matinée.

La troisième présentation est celle de M. DADE qui a fait une étude de cas sur le DSRP au Bénin

Soirée

La soirée de la journée a permis aux stagiaires d'achever l'initiation entamée hier sur le logiciel Excel.

Journée du vendredi 11 Mars 2005.

Matinée

La matinée de cette journée a débuté avec la section 4 : la participation

Thème 1 : Parlement, Engagement Civique et Responsabilité Sociale animée par le Professeur Guy AJANOHOUN.

Ce thème a abordé les éléments suivants :

- Qu'est-ce que la responsabilité sociale ?
- Quels sont les piliers de la responsabilité sociale ?
- Quels sont les éléments de la démarche de la mise en œuvre de la responsabilité sociale
- Les facteurs de succès
- Comment renforcer les moyens d'action des pauvres ?
- Les mécanismes de suivi participatif pour développer la mise en responsabilité

Débat général :

La discussion a porté sur les questions suivantes:

- Est-ce que les députés rendent compte ?
- A qui le député doit-il rendre compte ? (Seulement à sa circonscription électorale ?)

De la réaction des participants, le professeur a noté certaines confusions sur : ce que c'est qu'un mandat impératif.

Il ressort de cette discussion, que le député étant un élu national doit rendre compte à la nation et non à sa circonscription électorale et contrairement à l'avis de certains, le député a un mandat non impératif.

Cette discussion, lancée par le professeur, a débouché sur la notion de la responsabilité. Vient ensuite celles de responsabilité publique et de responsabilité privée. Sans oublier celle de la responsabilité sociale qui a suscité une réaction chez les participants.

Les réactions sont essentiellement des apports : ils ont souligné que l'inexistence d'une démocratie réelle dans les pays, ne rend pas efficace la question de la responsabilité de même que l'ignorance de nos populations sur l'obligation de rendre compte de leurs dirigeants.

Le point suivant de la présentation a porté sur la question :

° Quels sont les piliers de la responsabilité sociale ?

A ce niveau le présentateur a posé la question de savoir : Pourquoi promouvoir la responsabilité sociale ?

Les réactions des participants ont rejoint les trois piliers de la responsabilité que sont :

- a- La gouvernance
- b- Efficacité du développement
- c- Renforcement des moyens d'action des pauvres

Ensuite le présentateur a fait **le lien avec d'autres concepts** tels que :

L'engagement civique

La décentralisation

Les réformes du secteur public

L'efficacité...

En outre, les six (06) **éléments** suivants **de la démarche de mise en responsabilité sociale** ont été abordés :

- Déterminer le point d'entrée
- Obtenir l'information
- Analyser l'information
- Diffuser l'information
- Mobiliser les énergies
- Négocier le changement

Pour **renforcer les moyens d'action des pauvres**, les points suivants ont été présentés :

- Principes du renforcement des moyens d'action
- Principes clés pour l'élaboration de mécanismes de la mise en responsabilité
- Les mécanismes qui accroissent la mise en responsabilité et le
- Suivi – Evaluation Participatif (SEP)

Thème 2: Participation dans le suivi évaluation des DSRP : cadre de référence, pratiques et leçons.

A ce niveau, les termes suivants ont été clarifiés : Extrants; Intrants ; Activités ; Résultats ; Impact. La participation, le suivi et évaluation participatifs.

Ensuite les méthodes et outils ont été passés en revue sans oublier le cycle du DSRP.

Soirée :

Le module Power point du programme informatique a été déroulé.

Journée du lundi 14 Mars 2005.

Matinée

Thème 3 : Participation du parlement dans le suivi-évaluation des SRP : cadre de référence, modalités et limites.

Contenu :

- Rappel du cycle du SRP
- Le diagnostic de la pauvreté
- L'élaboration des politiques
- La mise en œuvre et
- Le suivi - évaluation

° Quel est le bien fondé de l'implication du parlement dans le processus du DSRP ?

A cette question, la réaction des participants cadre parfaitement avec les points du cours suivants :

- Le lien entre fonctionnement régulier et équilibré des institutions et performance économique est établi.
- Le Parlement est l'Institution la plus représentative de la gouvernance dans un pays et permet au citoyen de faire entendre sa "voix" sur les politiques publiques de réduction de la Pauvreté.
Le Parlement peut faciliter la coopération à différents acteurs politiques.
- Le succès de mise en œuvre d'un DSRP est tributaire des allocations budgétaires et de l'adoption d'une législation appropriée.

A la fin du débat, il convient de retenir que l'implication du Parlement dès le début du Processus, confère à la SRP d'un pays ; un niveau élevé d'appropriation, de légitimité, et de pérennité.

En conclusion, il faut donc renforcer les principes de base de la SRP.

Ensuite les questions suivantes ont été abordées

° Comment évaluer la capacité potentielle du parlement à participer au processus ?

° Quels sont les points d'entrée possible pour la participation du parlement ?

A ce niveau, le présentateur a soumis les participants à un exercice sur le cycle du SRP.

Il s'agit pour chaque participant de choisir un point d'entrée qu'il conseillerait à son parlement.

Il ressort de cet exercice et du débat, qu'il est souhaitable de prendre le suivi -évaluation comme point d'entrée de la participation. Ensuite, les participants sont soumis à un exercice portant sur : quelles sont les questions clés pour une évaluation d'ensemble d'un DSRP ?

Journée du mardi 15 Mars 2005

.

La journée a commencé par un exercice de groupe (pays) portant sur la coalition : Parlement et Société - Civile, en fonction des éléments de base et du cycle d'un DSRP.

L'exercice portant sur le thème Coalition Parlement Société - Civile a été présenté par chaque pays.

- Pour le **Mali**, Coalition signifie un groupe apolitique intervenant dans la politique de développement agissant comme un contre pouvoir susceptible d'influencer les décisions. Le groupe a ensuite relevé les points suivants :

Les composantes de la Société Civile :

- Association à but non lucratif, ONG...

Perception de la SC par la classe politique

1. Perception positive : Partenaire, capacité de mobilisation, acteur de la classe politique
2. Perception négative : adversaire politique, interférence dans le jeu politique, mouvement politique

les OSC qui sont dans le champ de la lutte contre la pauvreté

- Nombre important d'OSC intervenant au Mali dans plusieurs secteurs.

Modalité d'une collaboration SC ET Parlement

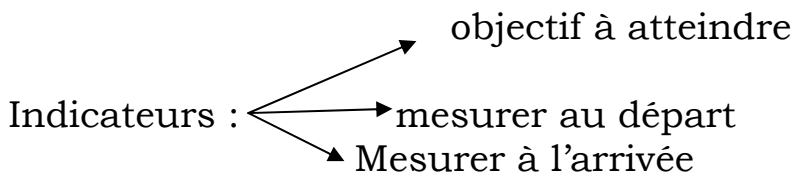
- Participation à l'étape du diagnostic du DSRP
- Participation à l'élaboration du DSRP à travers des amendements sur fond.

Pour ceux du Rwanda, la Société Civile signifie une organisation mondiale qui supplée ou complète la réalisation des politiques sectorielles. Ensuite, les éléments suivants suivants ont été exposés :

Les composantes de la Société Civile

- Associations légales
- organisations
- Confession religieuse
- Collectifs (associations : leaders de femme sur le genre ; Droits de l'homme)
- La SC est donc partenaire indispensable de l'Etat, dont le partenariat régie par le code cosigné → institutionnalisation
- Le **Parlement et la SC** sont les portes parole de la population
- **Modalité :**

Parlement et SC doivent systématiser leur action conjointe.
Diagnostic : conseil de district associé à la SC et au Parlement pour analyser l'état des besoins de la partie intéressée.



Pour y arriver, il y a « le document vision 2020 » et les OMD.

Actuellement :

- * 60% des populations sont en dessous du seuil de pauvreté alors que le souhait est d'avoir 25% avant 2020
- * Le PIB est de 250\$ US en 2003 contre une prévision de 1000\$ US selon la vision 2020.

Pour le groupe du Burkina, la Société Civile est toute forme d'organisation en dehors de la famille et de l'Etat ou toute sorte d'organisation entre la sphère domestique et publique jouissant d'une autonomie et jouant le rôle d'interface et de contre pouvoir à l'Etat.

I- Composantes des OSC

- leaders pour chaque composantes /groupe thématique (dans chaque région)
- - associations dans les OSC : 446 associations et organisations répertoriées
- Perception positives
 - L'Etat reconnaît la SC :Loi 10/92 ADP
 - un dialogue s'installe entre OSC – gouvernement – société civiles et collectivités locales
 - contractualisation/partenariat : le gouvernement veut innover avec les OSC à travers le CSLP (cadre local de lutte contre la pauvreté): prestations de services et renforcement de capacités
 - Existences de conventions d'appui aux OSC
 - Coalition gouvernement – OSC dans les dossiers stratégiques : dossier coton à l'OMC

Perception négatives

- Adversaire politique déguisé
- Contre pouvoir

II- Modalité de collaboration entre SC et A.N.

- * cycle CSLP → diagnostic
- * partage d'information entre OSC et A.N.
- * élaboration de politiques
- * mise en œuvre
- * Suivi évaluation
- * AN porte parole
- * OSC observateurs
- * Tournées conjointes OSC et A N
- * Analyse critique et rapports
- *Participation aux suivis et revues du CLSP par les OSC et A N

III- Modalité de la coalition

- Cadre de dialogue OSC et A N
- systématisation de la concertation régulière
- définition des objectifs et indicateurs à atteindre et leur suivi conjoint

La fin de la matinée est sanctionnée par un exercice de groupe.

Le groupe I, va préparer une feuille de route pour **sensibiliser les députés** sur la réduction de la pauvreté et est composé d'un fonctionnaire parlementaire : M. Sidi TRAORE et d'un membre de la Société Civile : Mme Gisèle

Le groupe II : composé de deux fonctionnaires parlementaires : M. Amadou Diarra et Mme Angélique NYIRABAZAYIRE et d'un membre de la Société Civile Mme Dativa MUKESHIMANA, va préparer une feuille de route pour **engager une audition publique** de la commission chargée des questions de pauvreté.

Le groupe III aussi va préparer une feuille de route pour **intéresser les médias sur les stratégies de réduction de la pauvreté** et se compose de deux membres de la Société Civile : Mme OUEDRAOGO Suzanne et Mme TOURE Assa Sissoko et d'un fonctionnaire parlementaire : M. Barnabé KABASINGE.

La soirée de la journée a été consacrée à la recherche sur le Web : comment utiliser les moteurs de recherche ?

Journée du mercredi 16 Mars 2005.

Les travaux en atelier ont effectivement commencé à 9 heures trente minutes et ont pris fin à 12 heures. Ensuite il y a eu la restitution :

Présentation du Groupe 1

Intitulé de l'action : sensibilisation des Députés sur la stratégie de réduction de la pauvreté

Objectif général de l'action sensibiliser (IEC) les parlementaires sur la nécessité de leur implication dans la stratégie de réduction de la pauvreté.

Objectifs spécifiques

- 1- Amener les parlementaires à s'approprier le contenu du DSRP
- 2- Sensibiliser les députés à exiger de l'exécutif la ratification du DSRP par le parlement.
- 3- Faire comprendre aux députés la nécessité de collaborer profondément avec la Société Civile
- 4- Aider les Députés à rechercher les voies et moyens de collaboration avec les IFI afin qu'ils puissent comprendre les procédures de financement du PSRP pour faciliter l'analyse budgétaire.

Activités n°1

I- Groupe cible :

- Réseau des Parlementaires de lutte contre la pauvreté
- Présidents des groupes parlementaires
- Présidents des commissions permanentes
- Bureau de l'Assemblée

II- Thème central

- Exposé sur le contenu du DSRP et ratification du document.

Activités n°2

I- Groupe cible :

- Députés et fonctionnaires parlementaires

II- Thème central

- Nécessité de collaborer entre Députés et Société Civile

Activités n°3

Organiser des réunions sectorielles, entre les membres des commissions permanentes et les experts de l'administration chargé de l'élaboration, l'exécution et le suivi évaluation du DSRP, et la Société Civile dans le domaine.

Activités n°4

Organiser des rencontres pour sensibiliser les Députés sur la nécessité d'introduction de :

- De questions orales
- De questions écrites
- D'interpellation
- De notions de censure sur l'exécution du DSRP.

Résultats attendus

- Maîtrise du contenu du DSRP par le groupe cible
- Le DSRP est ratifié par le parlement à moyen terme
- Les Députés collaborent effectivement avec la Société Civile.
- Echange d'information entre SC – Parlement – Gouvernement
- Les Députés sont formés sur l'analyse du budget à court terme.
- Les Députés sont formés sur les procédures des bailleurs de fonds à moyen terme
- Les Députés et la population sont informés sur l'état d'avancement du DSRP.

Indicateurs

- Rapports et modules d'atelier et formulation vote et promulgation de la loi portant ratification du DSRP.
- Existence de point de rencontre des parlementaires dans les régions avec la SC et taux de fréquentation
- PV de séances et reportage des plénières.
- Nombre de rencontre entre parlement et SC d'une part et Parlement-gouvernement – SC d'autre part.

Présentation du Groupe 2

Le groupe a considéré comme feuille de route, un guide pour la commission.

I- But de l'audience :

L'audience a pour objet de rendre compte des progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté pour un meilleur suivi-évaluation.

II-1 Résultats attendus

- Recevoir les informations en rapport avec les programmes du DSRP qui sont efficacement ou mal gérés.
- Où sont les preuves de succès ou d'échec ?
- Formuler des recommandations visant le renforcement des programmes pro-pauvres.

II-2 Temps pour la tenue de l'audience :

- L'audience va durer 2 heures de temps puisque la retransmission s'effectue en direct à la télévision nationale

III-3 Emplacement :

La séance se déroule dans la salle de délibération de l'assemblée Nationale du Rwanda, à Kimihumra.

Participants et tâches

1. Autres orateurs

Peuvent participer à cette séance, le public, les journalistes, les ONG intervenant dans la lutte contre la pauvreté, les membres du Gouvernement concernés par la question.

2. Modérateurs

Le modérateur sera le président de la commission en charge des questions de la pauvreté.

II-6 annonces, médias informés, donateurs importants

Les annonces ont été déjà faites à la télévision, radio, journaux de la place, aux donateurs importants et aux autres personnes concernées.

II-7 Procédure orale

Question à poser :

- **Santé** : Monsieur le Ministre, après l'installation des soins prénataux dans les zones rurales, quel est le niveau du taux de mortalité infantile en terme de pourcentage dans les zones ?

Avez-vous songé au renforcement des équipements au niveau de ce centre de santé ?

- **Agriculture (suivi de l'engagement de l'exécutif au DSRP)**

1. Dans le cadre du programme national de l'autosuffisance alimentaire, à quand l'extension du programme dans la zone nord du pays ?
2. Avez-vous prévu la vulgarisation des cultures céréalières dans le sud du pays ?

- **Environnement**

Quand est-ce que vous allez commencer la réhabilitation des réseaux publics d'eaux usées dans la vallée de Kigali ?

NB. Une fois que la commission va constater un progrès remarquable après l'entretien, nous proposons un texte qui servirait de conclusion, recommandation tout en félicitant l'Exécutif via ses représentants du jour

- Le ministère de l'éducation a-t-il dépensé les fonds réservés à l'achat de livres dans les écoles rurales ?

Conclusion et recommandation

Nous Députés de la commission en charge de la réduction de la pauvreté sommes satisfaits de la clarté de informations fournies, sur tous les aspects de la réduction de la pauvreté , par le Ministère et les collaborateurs.

A cet effet, nous félicitons au nom de l'Assemblée Nationale, le gouvernement pour toutes les actions réalisées dans le cadre de la réduction de la pauvreté.

Nous accompagnons par cette même occasion, le gouvernement à œuvrer davantage dans la mise en œuvre de la politique de lutte contre la pauvreté, cela dans l'intérêt supérieur du peuple.

Aussi, nous recommandons au gouvernement :

- De poursuivre sa politique globale de réduction de la pauvreté en harmonie avec les bailleurs de fonds et autres partenaires.
- De veiller à une utilisation rationnelle des ressources.
- De faire un meilleur suivi des projets importants en cours
- Et surtout, de songer à la participation communautaire aux étapes clés du DSRP.

Présentation du Groupe3

Introduction : Parlement et Société Civile vers les Médias

I- Objectif global → médias

II- Objectif spécifique (médias et public)

III- Activités pour y parvenir :

1- Diagnostic et politique → vulgarisation

2- mise en œuvre → émission et différentes rencontres

3- suivi évaluation → inviter SC et médias aux plénière et aux commissions

Stratégies : pour intéresser et attirer la sympathie des médias sur le DSRP et son fondement.

VULGARISATION DU DSRP

→ Présenter en direct à la TV et radios des éléments essentiels du DSRP validés

→ Faire des points de presse (dossier de presse)

→ Conférence de presse par les représentants des acteurs de validation du DSRP

→ Impliquer les griots

→ Insertion d'articles et d'émissions dans les organes de presse (les plus élus et écoutés)

→ Faire une communication sur la SRP pendant la session annuelle du Parlement des enfants

DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE

- Associer les médias aux rencontres, au niveau des localités, réunissant la population locale, les Parlementaires et les représentants de la SC.
- Emissions régulières animées conjointement par les Parlementaires et la SC au niveau des radios locales et communautaires

- Organiser les concours primés sur le thème de la réduction de la pauvreté
- Associer les médias à toutes les rencontres Parlement et SC sur le SRP

Suivi évaluation

➔ Associer les médias aux tournées conjointes de suivi évaluation sur les projets exécutés dans le cadre du SRP

➔ Inviter les médias aux séances plénières ayant trait au contrôle de l'action gouvernementale en matière de SRP (politiques sectorielles de développement) aussi qu'aux séances concernant l'examen et l'appropriation de la loi de finance.

➔ Inviter les médias aux séances de travail des commissions, la matière des SRP

La séance de la matinée est terminée par un exercice de quatre questions :

- 1 Relevez les différentes inégalités structurelles exposées dans le texte.
2. Identifier les acteurs et les normes qui soutendent leurs comportements.
3. Caractériser les acteurs qui remplissent des fonctions d'intérêt public ou de services collectifs qui sont en jeu (confrontation, collaboration, substitution, subsidiarité).
4. Quelles pistes pour une meilleure articulation Gouvernement et OSC ?

portant sur la présentation : Participation des OSC, pourquoi ?; va constituer l'essentiel des travaux de l'après midi.

Journée du jeudi 17 Mars 2005.

L'animation communautaire a été le thème présenté dans la matinée par M. LALAYE Cyriaque. Ce thème a brossé les éléments suivants :

- La communauté ;
- L'animation communautaire proprement dite ;
- Les qualités d'un bon animateur ;
- L'entrée dans la communauté ;
- Les différentes étapes d'une animation ;
- Quelques méthodes participatives
- La fiche d'animation et enfin ;
- un jeu de rôle portant sur le thème : **Le contrôle citoyen de l'action publique** où deux animateurs sont désignés pour une simulation, a mis fin à la présentation.

La soirée est consacrée à l'approche genre où les éléments suivants ont été soulignés :

- Pourquoi l'approche genre ?
- En quoi l'approche genre est essentielle ?

Débat général :

Selon les données de la BM, on constate que les femmes travaillent plus que les hommes et qu'elles possèdent 10 % des revenus mondiaux ; ceci a suscité de vives réactions de la part des participants. Il ressort de ce débat que les hommes pensent et agissent de façon discriminatoire à l'égard des femmes tous les jours sans en rendre compte parce que la société elle-même éduque dans ce sens.

- Les objectifs de l'approche genre,
- Les concepts de base

Journée du vendredi 18 Mars 2005.

La présentation de la matinée a portée sur le module 2 de la formation en l'occurrence les outils participatifs du suivi des dépenses publiques.

Un exercice est donné à la fin de la présentation sur **l'enquête d'évaluation des prestations des services de base.**

Journée du lundi 21 Mars 2005.

Cette journée a commencé par la préparation des fiches d'évaluation par les citoyens ou la fiche citoyenne. Mais il faut souligner que M. Barnabé n'était pas présent pour des raisons de santé et Mme OUEDRAOGO pour un rendez-vous de visite médicale dans son pays. Notons qu'elle a fait diligence pour rejoindre le groupe après la pause café de 11 heures.

Selon le présentateur, la fiche d'évaluation par les citoyens doit avoir les informations suivantes :

- l'utilisation des services
- la connaissance des services
- la disponibilité des services
- la satisfaction des services

la comparaison entre services et les recommandations pour améliorer la qualité des services qui constituent des termes de références de l'évaluation.

Enfin sera élaboré les critères d'évaluation par l'intermédiaire d'un questionnaire comportant des séquences comme : méthode, cadre, objectifs, Organisation...

La préoccupation des participants est de savoir si le mot service n'est pas une traduction anglaise ? et quel est le rôle d'une évaluation externe ?

A ce niveau le présentateur a approuvé la remarque des participants selon laquelle le mot service veut dire ici biens et services et poursuit en disant que l'évaluation externe permet de savoir si les objectifs sont atteints ou pas.

Deux groupes ont été formés dans la soirée :

1. **Groupe santé** composé de Mme OUEDRAOGO Appoline, M. TRAORE Sidi, Mme Dativa MUKESHIMANA, et Mme Angélique NYIRABAZAYIRE.
2. **Groupe éducation** composé de M. Barnabé KABASINGE, Mme TOURE Assa Sissoko, Mme Gisèle DABRE et M. Amadou Diarra YALCOUYE.

Journée du mardi 22 Mars 2005.

Le cours a débuté par un rappel sur ce qui a été vu la veille pour permettre à ceux qui n'étaient pas là de se faire une idée de ce qui a été dit.

Après l'intervention de chacun des participants, le présentateur dans la synthèse, a souligné qu'il y a un amalgame et que chacun a fait un rappel selon ce qui l'intéresse.

Ensuite, une révision générale sur la fiche citoyenne a été faite, où le présentateur a précisé que les deux fiches en cours d'étude sont les deux grands piliers du suivi des dépenses publiques.

Enfin, il a rappelé la notion d'évaluation qui peut être interne comme externe et qui comporte 7 fenêtres. Dans ces 7 fenêtres, il faut choisir 2 ou 3 fenêtres puis a souligné que c'est par le suivi évaluation participatifs que l'on peut contrôler les dépenses publiques et que chaque outil peut utiliser la méthode d'analyse quantitative ou la méthode d'analyse qualitative.

En outre, la fiche d'évaluation sur la communauté a été présentée : après la définition, il a été question de savoir:

***Quand utiliser cet outil ?**

un exemple de création d'un mécanisme de retour direct des informations entre fournisseurs et utilisateurs entant que Député élu de l'opposition dans une circonscription , vous pouvez mettre sur pied un comité qui se chargera de faire le tour dans les écoles pour voir comment les ressources sont gérées.

***Que peut-on déduire de cette fiche?**

***Quels sont les éléments essentiels ?**

A ce niveau, il faut retenir la notation suivi des intrants et la notation des résultats.

Ensuite, les notions suivantes ont été abordées :

***La durée**

***Les compétences nécessaires et**

***Les restrictions**

A la fin de la présentation les participants ont voulu savoir ce que c'est que **les intrants**.

Selon les explications du présentateur il ressort ce qui suit : les intrants c'est tout ce qui est ressources que ça soit humaines, financières,...Il en a profité pour clarifier la notion d'extrants qui signifie résultats.

Ensuite la différence entre la fiche d'évaluation par les citoyens et celle de la communauté a été présentée.

Enfin, un exercice d'application sur la fiche d'évaluation par les communautés est donné aux participants sur la base des groupes qui ont été constitués la veille.

Le groupe éducation va appliquer la fiche d'évaluation aux prestataires de services d'une école et à la communauté.

A ce sujet, il doit rechercher les informations de base et les critères d'évaluation de ses services pour rendre compte de l'efficacité, de la pertinence, de l'efficacité et de l'impact de ces services.

Le groupe santé aussi est soumis au même exercice.

Restitution de l'exercice

Groupe Education :

Objectif global :

Evaluer une école à Ouèdo

Objectif spécifique :

Evaluer l'efficacité, la pertinence, l'efficacité et l'impact.

Méthodologies :

Fiche d'évaluation par la communauté.

- 1- rencontre avec les prestataires
- 2- rencontre avec la communauté
- 3- rencontre d'échanges pour formuler des recommandations, la restitution des constats aux prestataires et aux bénéficiaires ; ce qui va entraîner une utilisation des résultats.
- 4- Le questionnaire comporte des rubriques comme :
 - ° connaissances des services
 - ° disponibilité des services
 - ° utilisation des services
 - ° satisfactions avec les services
 - ° comparaison des services
- 5- Le score choisi : mauvais(1) ; acceptable (2) satisfaisant (3) et excellent (4)

A la fin le Professeur AJANOHOUN a fait remarqué que toute la démarche doit se faire dans le sens d'un souci de changement dans un dialogue permanent entre prestataires de services et bénéficiaires. Car, la démarche qui consiste à formuler des recommandations avant la restitution des résultats n'est pas trop indiquée.

Groupe Santé :

Mission assignée :

Faire un suivi évaluation d'un centre de santé situé à Ouèdo et tester son efficacité, sa pertinence son impact et sa durabilité.

Mode opératoire

- Listing des informations de base préliminaires (coût, politique de prise en charge des indigents...)
- Recherche des éléments essentiels permettant de juger de l'efficacité, de la pertinence, de l'impact et de la viabilité.

Pour ce faire, il faut connaître les objectifs de la réalisation de ce centre

- Ensuite faire l'élaboration de la fiche citoyenne et la fiche d'évaluation par la communauté (questionnaire).
- Critères : recherche ou détermination des modalités et affectation de score pour les différents résultats.

Ici aussi, le professeur a souligné dans le déroulement du questionnaire, des questions inappropriées qui sont adressées soit à des prestataires ou à des bénéficiaires. Il a profité de cela pour rappeler les différences entre les deux fiches, et à exhorter les participants à une utilisation meilleure et sérieuse des deux fiches. Par ailleurs, les indications et les précisions ont été données sur la visite de terrain du lendemain.

Ensuite une projection sur le rapport du MALAWI a été faite en guise d'exemple sur la fiche d'évaluation par la communauté et l'accent a surtout été mis sur la notation des indicateurs.

Journée du mercredi 23 Mars 2005.

Matinée

Revue de la fiche d'évaluation par la communauté de chaque groupe :

Groupe Santé

FICHE D'EVALUATION - QUESTIONS AUX BENEFICIAIRES

N°	Questions	P	B	Les deux
	De quelle manière ce centre de santé est-il géré ?			x
2	Existe-t-il des comités de gestion ?			x
3	Quels sont leur composition et leur mandat?			x
4	Comment appréciez-vous l'accueil au niveau du centre ?			x
5	Le personnel soignant est-il à l'écoute de vos problèmes ?		x	
6	Comment appréciez-vous la qualité des soins ?			x
7	Le personnel du centre est-il ponctuel et régulier ?			x
8	Les soins sont-ils prodigués dans le respect et la dignité humaine ?			x
9	Les patients pauvres ou non pauvres sont-ils traités de la même manière ?			x
10	Les patients hommes et femmes sont-ils traités de la même façon ?			x
11	Les médicaments prescrits sont-ils disponibles ? et les génériques ?			x
12	Existe-t-il une politique de prise en charge des indigents & des malades sociaux (VIH/SIDA,TBC...) ?			x
13	Y-a-t-il un service de garde pour les urgences après les heures de travail et les week end ?			x
14	Le centre dispose-t-il d'un dépôt pharmaceutique ?			x
15	Comment appréciez-vous la propreté du centre ?			x
16	Le centre dispose-t-il d'installation d'eau et d'électricité fonctionnelles ?			x
17	Existe-t-il des services connexes au			x

	centre ?(nutrition, animation ou planning familial,...)			
18	Quel est le coût d'une consultation ?			x
19	Y-a-t-il d'autres frais à payer ?			x
20	A quelle distance votre centre se situe-t-il par rapport au premier centre de référence ?			x
22	Disposez-vous de moyens adéquats d'évacuation des cas compliqués ?			x
23	En cas de maladie, consultez-vous directement votre centre, ou bien vous avez d'autres alternatives ?		x	
24	Si oui pourquoi ? Si non pourquoi,		x	

FICHE D'EVALUATION – QUESTIONS AUX PRESTATAIRES

N°	Questions	P	B	Les deux
1.	Depuis quand ce centre est-il opérationnel ?	x		
2.	Quelles sont les missions qui lui sont assignées ?	x		
3.	Quel a été le coût total de sa réalisation ?	x		
4.	Quelles ont été les sources de financement de ces coûts ?	x		
5.	Quel est le montant annuel du budget de fonctionnement de ce centre ?	x		
6.	De quelle manière ce centre de santé est-il géré ?			x
7.	Existe-t-il des comités de gestion ?			x
8.	Quels sont leur composition et leur mandat?			x
9.	Comment appréciez-vous l'accueil au niveau du centre ?			x
11	Comment appréciez-vous la qualité des soins ?			x
12	Le personnel du centre est-il ponctuel et régulier ?			x
13	Les soins sont-ils prodigués dans le respect			x

	et la dignité humaine ?			
14	Les patients pauvres ou non pauvres sont-ils traités de la même manière ?			x
15	Les patients hommes et femmes sont-ils traités de la même façon ?			x
16	Les médicaments prescrits sont-ils disponibles ? et les génériques ?			x
17	Quel est le taux de fréquentation de ce centre ?	x		
18	Quel est le taux de mortalité maternelle ?	x		
19	Quel est le taux de mortalité infantile?	x		
20	Quel est le taux de morbidité ?	x		
21	Est-ce que l'Etat subventionne ce centre ?	x		
22	Existe-t-il une politique de prise en charge des indigents & des malades sociaux (VIH/SIDA,TBC...) ?			x
23	Quel est l'effectif du personnel du centre ?	x		
24	Y-a-t-il un service de garde pour les urgences après les heures de travail et les week end ?			x
25	Le centre dispose-t-il d'un dépôt pharmaceutique ?			x
26	Comment appréciez-vous la propreté du centre ?			x
27	Quel est le climat de travail au sein du centre ?	x		
28	Le centre dispose-t-il d'installation d'eau et d'électricité fonctionnelles ?			x
29	Existe-t-il des services connexes au centre ?(nutrition, animation ou planning familial,...)			x
30	Les prestations de service de ce centre restent-elles conformes à ses objectifs de base ?	x		
31	Quel est le coût d'une consultation ?			x
32	Y-a-t-il d'autres frais à payer ?			x
34	A quelle distance votre centre se situe-t-il par rapport au premier centre de référence ?			x
35	Disposez-vous de moyens adéquats d'évacuation des cas compliqués ?			x

Groupe Education

QUESTIONNAIRE AUX PRESTATAIRES

EVALUATION D'UNE ECOLE A OUEDO, VILLAGE DE ADJAGBO

RECHERCHE D'INFORMATIONS DE BASES

- Nom, date de création / construction de l'école et délai d'exécution ;
- Source de financement ;
- Statut ;
- Nombre et type de locaux ;
- Nombre de classes ;
- Effectifs des élèves (filles et garçons) ;
- Existence de comité de gestion de l'école et / ou Association des parents d'élèves.

I - CONNAISSANCE DES SERVICES

1. L'école est – elle connue de toute la population locale ?
2. Est – ce que l'école est accessible par tous les enfants en âge d'aller à l'école ?
3. Quelles sont les modalités d'inscription ?
4. Quelles sont les facilités d'accès accordées aux jeunes filles ? existe-t-il une politique d'encouragement de la scolarisation de la jeune fille ?
5. Est – ce que le besoin de construire cette école a été exprimé par la population ?
6. Est – ce que la population a été associée à la réalisation de l'école (contribution financière et humaine au niveau local) ?

II - DISPONIBILITE DES SERVICES

7. Quel est l'effectif du personnel enseignant et leur statut ?
8. Quelle est la qualification du personnel ?
9. Est –ce que le contenu des cours dispensés sont conformes aux programmes du Ministère de l'enseignement ?
10. Est –ce que les conditions de traitement sont satisfaisantes ? Quelles sont vos observations particulières y relatives ?
11. Etes – vous suffisamment équipés en matériels scolaires et infrastructures (manuels, laboratoires, meubles / classe, installation sanitaires, eau, électricité etc...) ?
12. Quelles sont les statistiques de l'année scolaire 2003 –2004 ?
 - a) Nombre d'élèves /classe ?
 - b) Nombre de passants /classe ?
 - c) Nombre de redoublants / classe ?
 - d) Nombre d'abandons/classe ?

- e) Nombre de réussite par classe d'examens ?
13. Est – ce que les enseignants sont ponctuels, sont –ils polis et à l'écoute des parents d'élèves ?
 14. Existe-t-il de bonnes relations entre d'une part les enseignants et d'autre part la population ?
 15. Est – ce que les infrastructures de l'école sont bien entretenues ?
 16. Est – ce que l'école est ouverte aux enfants de pauvres et moins pauvres ?

III – UTILISATION DES SERVICES

17. Est –ce que tous les enfants en âge d'aller à l'école sont inscrits ?
18. Est –ce que tous les parents d'élèves envoient leurs enfants systématiquement à l'école ? sinon quelles sont les mesures pour y parvenir ?

IV – SATISFACTION AVEC LES SERVICES

19. Quelles sont vos propositions pour améliorer les services offerts par l'école ?

V - COMPARAISON DES SERVICES

20. Existe-t-il d'autres écoles dans le village ou les environnants ?
21. Quelle est la qualité de l'enseignement dans ces écoles ?
 - a) Nombre d'élèves /classe ?
 - b) Nombre de passants /classe ?
 - c) Nombre de redoublants / classe ?
 - d) Nombre d'abandons/classe ?
 - e) Nombre de réussite par classe d'examens ?

QUESTIONNAIRE AUX BENEFICIAIRES

EVALUATION D'UNE ECOLE A OUEDO, VILLAGE DE ADJAGBO

RECHERCHE D'INFORMATION DE BASES

- Nom, date de création / construction de l'école et délai d'exécution des travaux ;
- Source de financement ;
- Statut de l'école ;
- Existence de comité de gestion de l'école et / ou Association des parents d'élèves.

I - CONNAISSANCE DES SERVICES

1. L'école est -elle connue de toute la population locale ?
2. Est - ce que l'école est accessible par tous les enfants en âge d'aller à l'école ?
3. Savez -vous les modalités d'inscription ?
4. Est - ce que le besoin de construire cette école a été exprimé par la population ?
5. Est - ce que la population a été associée à la réalisation de l'école (contribution financière et humaine au niveau local) ?
6. Avez-vous été associés au choix de l'emplacement de cette école.

II - DISPONIBILITE DES SERVICES

7. Pensez-vous que l'école est suffisamment équipée en matériels scolaires et infrastructures (manuels, laboratoires, meubles / classe, installation sanitaires, eau, électricité etc...) ?
8. Est - ce que les agents sont ponctuels, sont -ils polis et à l'écoute des parents d'élèves ?
9. Existe-t-il de bonnes relations entre d'une part les enseignants et d'autres part la population ?
10. Est - ce que les infrastructures sont bien entretenus ? participez -vous à l'entretien de l'école ? Avez -vous un organe de gestion ?
11. Est - ce que l'école est ouverte à tout le monde ?

III – UTILISATION DES SERVICES

12. Est -ce que tous les parents d'élèves envoient systématiquement leurs enfants à l'école ? sinon quelles sont les mesures que vous proposez pour y parvenir ?

IV – SATISFACTION AVEC LES SERVICES

13. Est -ce que vous êtes satisfait de l'emplacement de l'école ?
14. Etes - vous satisfait de la formation dispensée à vos enfants ?
15. Quelles sont vos appréciations à l'égard des enseignants de l'école ?
16. Quelles sont vos propositions pour améliorer les services ?

17. Savez – vous qu’il existe des facilités pour l’accès des filles à l’école ?

V - COMPARAISON DES SERVICES

18. Existe-t-il d’autres écoles dans le village ou les environnants ?

19. Quelle est la qualité des enseignements dans ces écoles par rapport à votre école ? y envoyez-vous vos enfants ? pourquoi ?

Après la revue des questionnaires, il y a eu la visite de terrain. Prévue pour commencer à 9 heures elle n’a effectivement démarrée qu’à 13 heures, heure qui arrangeait les paisibles populations de OUEDO dans la commune d’ABOMEY CALAVI où ont été effectuées les enquêtes.

L’essentiel du travail sur le terrain a constitué en la collecte de données.

Le groupe 1 qui a travaillé sur la santé, s’est intéressé au centre de santé de OUEDO et s’est réparti en deux sous groupes composés respectivement de M. TRAORE Sidi , Mme MUKESHIMANA Dativa pour les prestataires ; de Mme OUEDRAOGA Appoline et de Mme NYIRABAZAYIRE Angélique pour les bénéficiaires.

En ce qui concerne le groupe 2, il s’est intéressé aux questions de l’éducation.

De la même manière, ce groupe s’est subdivisé en deux sous groupes à savoir : M KABASINGE Barnabé et Mme TOURE Assa Sissoko qui ont rencontré les prestataires et Mme. TIENDREBEOGO S.M. Gisèle et YALCOUYE Amadou Diarra qui ont discuté avec les bénéficiaires.

La deuxième partie du travail qui a consisté à l’analyse et aux traitements des données recueillies, initialement prévu pour la soirée, a eu plutôt lieu le lendemain matin.

Journée du Jeudi 24 Mars 2005.

Cette journée a été consacrée à l'exploitation des données et à la présentation des rapports.

RAPPORT DU GROUPE EDUCATION

VISITE D'UNE ECOLE A OUEDO - ABOMEY CALAVI – BÉNIN

1. INTRODUCTION

Dans le cadre d'une session de formation des fonctionnaires parlementaires et des leaders de la société civile en suivi -évaluation communautaire, une visite de terrain a été organisée pour expérimenter les outils appris au cour de la formation. Le groupe éducation composé de Mme SISSOKO Assa du Mali, Mme DABRE Gisèle du Burkina Faso, M. Amadou YELKOU DIARRA du Mali et M. Banabé KABASINGE du RWANDA ; s'est rendu dans le village de Ouédo-Adjagbo le 23 mars 2005 pour rencontrer les bénéficiaires et les prestataires de l'école public primaire d'Ouédo –Adjagbo. L'école a été crée en 1979 et est composé de 6 classes (3 classes ont été construit par le population et les autres par une ONG). L'année scolaire 2004 – 2005 compte 387 élèves dont 40% de filles et 60% de garçons.

2. But de l'enquête

L'objectif général de l'enquête :

Faire l'évaluation communautaire de l'école du village de Ouédo – Adjagbo.

Les objectifs spécifiques

Evaluer l'efficacité, la pertinence, l'efficience, l'impact et la durabilité des services.

3. Méthode de travail

La démarche consiste à utiliser la communautaire

- ✓ Rédiger le questionnaire ;
- ✓ Définir la notation ;
- ✓ Division en sous groupe : Sous-groupe prestataire (Mme Assa et M. et sous – groupe bénéficiaires ;
- ✓ rencontrer des bénéficiaires et administrer le questionnaire
- ✓ rencontrer les prestataires et administrer le questionnaire

- ✓ Analyser les données : mise en commun et commentaires suivant les fenêtres de projets et formuler des recommandations

4. Critères d'évaluation

- Connaissance des services
- Disponibilité des services
- Utilisation des services
- Satisfaction avec les services
- Comparaison des services

(Référence questionnaires)

5. Notation utilisée :

Mauvais – Acceptable – Satisfaisant - excellent

6. Effectifs interrogés

✓ Sous groupe bénéficiaire

Personnes interrogées

Association des parents d'élèves : 4

Parents d'élèves : 7

Assistants : 2 animatrices

✓ Sous – groupe prestataire

Personnes interrogées : 4 enseignants sur 6

7 – difficultés rencontrées

- Difficultés de rassemblement de la population ;
- retard dans le démarrage des travaux ;
- non disponibilité de données chiffrées ;
- Difficultés dans la communication : utilisation d'une interprète au niveau des bénéficiaires ;
- Réponses contradictoires par rapport à la gratuité de l'enseignement ;
- Rétention d'information surtout au niveau des enseignants.

8 – Résultats :

Confère tableaux d'appréciations

Commentaires

9 – Synthèse

Elle consiste à analyser les fenêtres de projets suivants :

- L'Efficacité

On n'a pas eu d'information sur les indicateurs d'appréciation, il est donc difficile d'évaluer l'efficacité des services de l'école de Ouédo – Adjagbo.

- La pertinence

Les moyens mis en œuvre par la population et une ONG de la Place ont permis la réalisation de l'école qui initialement était programmée par le gouvernement. Nous pouvons dire que la construction de l'école primaire de Ouédo – Adjagbo était pertinente parce que sa réalisation répond au besoin de la population.

- L'Efficiences

Au même titre que l'efficacité, l'absence de données chiffrées ne permet pas la vérification de l'efficiences des services

- L'Impact

L'école a eu des effets sur plusieurs domaines notamment :

Domaine socio-économique

- ✓ Alphabétisation des enfants et ouverture d'esprits
- ✓ Motivation à la recherche d'activités rémunératrices de revenus pour la prise en charge des enfants
- ✓ Développement de la culture d'épargne pour pouvoir répondre aux besoins scolaires des enfants
- ✓ amélioration des conditions de d'hygiène

Domaine environnemental

- ✓ Acquisition de technique de base dans la gestion de l'environnement

Domaine politique

Connaissance préliminaire des droits civiques

- La durabilité

Le service est durable parce que les acteurs tiennent à la survie de leur réalisation.

10 – Conclusion

Il ressort de l'analyse des données de l'évaluation de l'école de Ouédo – Adjagbo les appréciations suivantes : La connaissance des services est excellente, l'utilisation, la disponibilité, la satisfaction et la comparaison des services sont satisfaisants.

Au terme des travaux, nous lançons un appel pressant aux autorités politiques et administratives et aux leaders de la société civile à œuvrer pour la construction des infrastructures scolaires et à effectuer les appuis nécessaires.

Nous recommandons la mise en place d'un système d'encouragement de la scolarisation de la fille et de promotion des activités rémunératrices dans la zone qui permette un temps soit peu la réduction de la pauvreté.

Journée du vendredi 25 Mars 2005.

Cette journée a été celle de la préparation aux stages auprès des organismes prestataires de services publics.

EQUIPES DE STAGE

EQUIPES	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURES D'ACCUEIL
N°1	TIENDREBEOGO S.M. Gisèle	PPLS
	NYIRABAZAYIRE ANGÉLIQUE	
	YALKOUYE AMADOU DIARRA	
N°2	TOURE ASSA SISSOKO	PNLS
	KABASINGE BARNABE	
	OUEDRAOGO KABORE A . SUZANNE	
N° 3	TRAORE SIDI	ARC-EN-CIEL
	MUKESHIMANA DATIVA	

Période du Mardi 29 Mars au Vendredi 08 Avril 2005.

Cette période a été celle d'un stage pratique dans les structures citées ci-dessus.

Semaine du lundi 11 au vendredi 15 Avril 2005

Le Lundi matin, il y a eu un débat général sur le déroulement du stage et les difficultés rencontrées : il s'agit entre autres des problèmes de saisie dus à la coupure d'électricité et le manque de disponibilité des agents dans certaines structures d'encadrement.

Après le bilan sur l'état d'avancement du stage, les participants ont eu toute la journée pour finaliser leur rapport de stage et honorer les rendez-vous d'information encore en instance. Mais il faut souligner qu'après les interventions des uns et des autres, le professeur a retracé la voie à suivre aux participants. Il s'agit pour eux de faire ressortir dans leur rapport de stage trois étapes à savoir :

1. L'étape de description : (est-ce que oui ou non il y a un Suivi Evaluation ? que ça soit au niveau des prestataires ou des bénéficiaires.)
2. L'étape d'analyse : est-ce que le dispositif est participatif ou non ?
3. L'étape de la prescription : comment les pauvres sont-ils pris en compte dans ce suivi évaluation en tant que bénéficiaires ?

Le lendemain, la présentation d'un document de projet suivie du cadre logique a été fait par le communicateur Cyriaque LALEYE. Ce cadre logique a été poursuivi et achevé dans la soirée.

Ensuite, toute la journée du mercredi et le jeudi matin ont été consacré à la rédaction des projets pays annexés au présent rapport. De façon globale il y a eu des observations sur les indicateurs, la durabilité des projets, le nombre raisonnable de députés à inviter à la séance de restitution des résultats du projet.

Enfin, la présentation des rapports de stage a eu lieu le vendredi matin suivie de la cérémonie de remise des attestations et la clôture de la formation à 10 heures 45 minutes. Les participants se sont rendus à Porto-novo, capitale du Bénin pour une visite des installations de l'Assemblée Nationale.